

**GRAND
THÉÂTRE
QUÉBEC**



RAPPORT ANNUEL 2019-2020

SOMMAIRE

LETTRE À LA MINISTRE	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	2
CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
Activités du conseil d'administration et de ses comités	6
Rémunération	8
RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	9
RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION	12
PRÉSENTATION	14
Mission	14
Un lieu de diffusion unique	14
REVUE DES ACTIVITÉS	15
Synthèse de la programmation 2019-2020	15
Fréquentation par salle	15
Nombre de jours d'utilisation par salle	15
SPECTACLES ET ACTIVITÉS	16
RESSOURCES HUMAINES	20
Effectif et personnel régulier	20
RESSOURCES FINANCIÈRES	21
Rapport de la direction	21
Rapport de l'auditeur indépendant	22
États financiers	25
EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES	42
Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable 2015-2020	42
Utilisation des ressources informationnelles	44
Politique de financement des services publics	45
Gestion et contrôle des effectifs	46
Renseignements relatifs aux contrats de service	46
Emploi et qualité de la langue française	47
La diversité : une valeur ajoutée	47
Accès à l'information et protection des renseignements personnels	47
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	47
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE	48
COMMANDITAIRES	49

RÉDACTION
L'équipe du Grand Théâtre de Québec et Karine Husson, rédactrice

RÉVISION
Karine Husson et l'équipe du Grand Théâtre de Québec

COORDINATION
Lucie Cloutier

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE
Stéphane Bourgeois

PHOTOS DES ENTÊTES
Stéphane Bourgeois et Louise Leblanc (à moins d'indication contraire)

CONCEPTION VISUELLE ET INFOGRAPHIE
Michel Guay, Pouliot Guay graphistes

IMPRESSION
Les Copies de la Capitale

LETTRE À LA MINISTRE



Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres du conseil de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2020.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La présidente du conseil d'administration,

CAROLE THÉBERGE, ASC

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Stéphane Bourgeois



AUDACE ET RÉSILIENCE

Quand je m'arrête pour penser à l'année que le Grand Théâtre vient de traverser, deux mots me viennent spontanément en tête : audace et résilience.

Audace évoque la première moitié du parcours, prolifique à bien des égards : c'est cette année qu'a pris fin le grand chantier de l'enveloppe extérieure du bâtiment, exposant le Grand Théâtre dans toute sa splendeur. Cette année aussi qu'a été inauguré Le Studio, nouvel espace de rencontre dédié aux arts numériques, aux arts de la scène et à la restauration. L'effervescence était alors au rendez-vous, la programmation faisait mouche, le taux de satisfaction des spectateurs frisait des sommets...

Puis, il y a eu la pandémie. Et heureusement, la résilience.

Le jeudi 12 mars 2020, j'étais au Grand Théâtre pour signer des documents. La direction venait alors de publier un communiqué présentant les mesures de précaution à mettre de l'avant pour éviter la propagation d'un virus qui, ma foi, devenait de plus en plus préoccupant. Le surlendemain, le premier ministre annonçait la fermeture des salles de spectacle et d'une multitude d'autres établissements. C'était le début du premier confinement. Chaque jour amenait un nouveau communiqué, une nouvelle mesure à prendre, une nouvelle réalité à affronter pour l'équipe du Grand Théâtre. Au lieu de programmer des spectacles, on les annulait. Au lieu de vendre des billets, on les remboursait. Au lieu de faire résonner les arts de la scène, on développait l'art de rebondir et de se réinventer.

Peu à peu, un autre champ de possibilités s'est laissé entrevoir : garder le contact avec le public par des initiatives de contenu numérique, utiliser les technologies disponibles pour faire des captations, réaménager les salles et les aires de circulation quand les spectacles ont pu reprendre un peu pendant l'été... La pandémie évoluait chaque jour. Sans horizon clair, il fallait réagir vite. Mais cette nouvelle donne a aussi eu de bons côtés : se donner le droit d'essayer, de se tromper et de se réajuster. Autant de gestes qui font avancer.

Le Grand Théâtre a ainsi continué de briller. Aux nombreux prix et nominations récoltés en début d'année, il s'est aussi démarqué quant à son plan de mesures sanitaires et à son protocole d'accueil du public déployés par notre équipe. Chapeau!

Par-dessus tout, cette année inédite a mis en lumière la solidarité, l'engagement et la passion de toutes les personnes qui, jour après jour et même en temps de pandémie, unissent leurs efforts pour donner vie au Grand Théâtre. Merci de tout cœur à chacun des membres du personnel, aux organismes résidents, à tous nos partenaires et à mes collègues du conseil d'administration. Je tiens également à remercier le gouvernement du Québec, la ministre de la Culture et des Communications, madame Nathalie Roy, ainsi que les membres de son ministère. Et, bien sûr, merci au public!

En route vers la célébration de son 50^e anniversaire, le Grand Théâtre n'a pas fini de nous étonner. Après un entracte qui a nourri sa résilience, le rideau se lève sur un deuxième acte fort prometteur!


CAROLE THÉBERGE, ASC

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Présidente

Carole Théberge, ASC ●

Administratrice de sociétés certifiée

Nomination : 3 juin 2015

Fin du mandat : 27 mars 2023

Administratrice de sociétés certifiée, Carole Théberge a été députée de Lévis et ministre de 2003 à 2007 puis vice-présidente administration et communications à la CSST jusqu'en 2013. Précédemment directrice de la commercialisation et des relations publiques à la Société du Théâtre Capitol de Québec puis directrice conseil chez Optimum relations publiques, elle est aussi reconnue pour son engagement et son leadership. Elle collabore depuis près de 30 ans auprès d'organismes socioéconomiques, notamment, à titre de coprésidente de la Campagne Centraide Québec 2001, présidente du Conseil de Sports Internationaux de Québec, présidente de la 44^e présentation du Carnaval de Québec et administratrice à la Fondation du CHUQ. Elle est lauréate du prix « Femmes de mérite YWCA » 2010 pour l'ensemble de sa carrière. Engagée pour la parité, elle siège présentement à Groupe Femmes, Politique et Démocratie et au Comité Femmes ex-Parlementaires du Québec. Elle agit à titre de Lieutenant-colonel Honoraire du 6^e Régiment d'artillerie de campagne (RAC) des Forces armées canadiennes et de vice-présidente de la Fondation du Sixième.

Vice-présidente

Louise Clément, Adm.A., MBA ●

Directrice régionale – Humance

Nomination : 13 juin 2012

Fin du mandat : 27 mars 2022

Louise Clément œuvre dans les domaines de la gestion stratégique et du management. Elle occupe actuellement le poste de directrice régionale chez Humance, une entreprise qui aide les organisations dans l'élaboration de stratégies de croissance et de performance ainsi que dans la gestion des talents pour soutenir l'atteinte de leurs objectifs d'affaires. Elle a été directrice du développement stratégique chez Joli-Cœur Lacasse Avocats et directrice générale de l'Association des médecins d'urgence du Québec, de la Chambre immobilière de Québec ainsi que de la Société des designers d'intérieur du Québec. Elle est notamment détentrice d'un Executive MBA de l'Université Paris-Dauphine et d'une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM. Elle a siégé comme administratrice à divers conseils d'administration dont celui de la Fondation

de l'Hôtel-Dieu de Lévis, de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ainsi qu'à l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

Trésorier

Gilles Moisan, FCPA, FCA ●●

Pratique privée

Nomination : 16 janvier 2007

Fin du mandat : 27 mars 2022

Gilles Moisan, comptable professionnel agréé, a obtenu plusieurs distinctions honorifiques. Il agit à titre de conseiller-consultant auprès de nombreux présidents d'entreprises de secteurs d'activités diversifiés (transport, santé, télécommunication, construction, informatique, vêtement, foresterie, aviation). Il a été membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Québec – secteur culture jusqu'en juin 2011, président-directeur général de la Papeterie Saint-Gilles, société artisanale de fabrication de papier fait main jusqu'en 2012 et administrateur, président et directeur général de l'Orchestre symphonique de Québec pendant de nombreuses années.

Secrétaire

Sophie Lefrançois, avocate, ASC, C. Dir. ●

Secrétaire corporative, conformité et gestion immobilière
Aéroport international Jean-Lesage de Québec

Nomination : 28 mars 2018

Fin du mandat : 27 mars 2022

Administratrice de sociétés certifiée, Sophie Lefrançois œuvre au sein de Aéroport de Québec inc. depuis 2009. Elle siège au conseil d'administration du CHU de Québec – Université Laval depuis 2011 où elle assume la présidence du Comité de recherche, enseignement et évaluation, ainsi que le rôle de présidente substitut du Comité de révision. Elle est membre du Barreau depuis 1991 et détient une maîtrise en droit. Elle est chargée de cours à l'Université Laval depuis 2003 où elle enseigne notamment le droit des obligations, des sociétés par actions, de l'entreprise, des PME ainsi que les valeurs mobilières.

François Taschereau

Producteur – Les Productions Tashiro

Nomination : 1^{er} novembre 2006

Fin du mandat : 27 mars 2022

François Taschereau est un homme d'affaires et musicien. Il a créé et dirigé pendant 25 ans l'entreprise de logiciels Fortune 1000 qu'il a par la suite amenée en bourse sous le nom de Fortsum solutions d'affaires. Maintenant à la tête

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification



De gauche à droite : **Matt Holubowsky** • **Ariane Roy** • **Flore Laurentienne** • **Simon Gouache** • **Julien Clerc**



des Productions Tashiro, il produit des disques et spectacles et anime le studio de yoga Tashiro à Québec. Il a siégé pendant 20 ans au conseil d'administration de la société 4d arts Lemieux Pilon. Il a aussi siégé aux conseils d'administration de la société de jeux vidéo Sarbakan, du Festival des musiques sacrées de Québec et du Carrefour international de théâtre de Québec.

Richard Legendre, T.Sc.A., ASC ●●

Veilleur technologique
Service d'information industrielle du Québec

Nomination : 3 juin 2015

Fin du mandat : 2 juin 2019

Richard Legendre est technologue en génie électrique et administrateur de sociétés certifié. Il exerce en pratique privée à titre de consultant en veille technologique et concurrentielle au sein du Service d'information industrielle du Québec qu'il a fondé en 1993. Il est chargé de cours au programme collégial de Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment au Campus Notre-Dame-de-Foy. Depuis 1984, il est membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ). Diplômé du Collège des administrateurs de sociétés, il siège au conseil d'administration de l'OTPQ depuis 1994, où il occupe le poste de vice-président aux affaires professionnelles depuis 2003. Il a siégé au CA de Recyc-Québec (2007-2013) où il a présidé le comité de gouvernance et d'éthique à la fin de son mandat.

Andrée Couture, CPA, CA ●●

Conseillère en financement d'entreprise

Nomination : 15 mars 2017

Fin du mandat : 14 mars 2021

Comptable professionnel agréé, Andrée Couture a exercé pendant plus de 20 ans dans le domaine du financement d'entreprises au sein d'une importante institution financière. Auparavant, elle a œuvré auprès de firmes comptables reconnues dans les secteurs de l'expertise financière, comptable et de la juricomptabilité. Elle a siégé de 1999 à 2015 au conseil d'administration du Groupe Danse Partout Inc., composé de l'École de danse de Québec et de La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec, et a également siégé au comité exécutif à titre de trésorière.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification

Rafael Pérez

Producteur – Président-directeur général de Coyote Records

Nomination : 3 juin 2020

Fin du mandat : 2 juin 2024

Fondateur de Coyote Records, maison de disques exerçant ses activités dans la Vieille Capitale depuis 2006, Rafael Pérez se consacre à de nombreux projets tant en production, qu'en gérance et en édition. Les productions auxquelles il a pris part lui ont valu au fil des années bon nombre de distinctions telles que Félix, Junos, SOCAN et plusieurs autres. Cofondateur de St-Laurent TV depuis 2017, entreprise de production de séries télé, de séries Web et de films, il s'est mérité de nombreuses distinctions, dont des prix aux Géméaux, Canneseries, LA Films Awards, Marseille Web Fest, Berlin Web Fest, Cinespace at Houston Cinema and Arts Festival, NYC Web Fest et Séries Mania. Rafael Pérez est également associé chez Joyride Records, entreprise phare dans la musique rap au Québec. Il a siégé à titre d'administrateur au conseil d'administration de l'Ampli de Québec ainsi qu'à celui de la SODRAC avant sa fusion avec la SOCAN.

Président-directeur général

Gaétan Morency, BAA, M. Sc.

Société du Grand Théâtre de Québec

Nomination : 27 juillet 2015

Fin du mandat : 26 juillet 2025

Cadre supérieur au sein des industries et des milieux culturels à l'échelle internationale et engagé dans leur développement depuis plus de 35 ans, Gaétan Morency est un promoteur convaincu du positionnement des arts et de la culture au cœur du développement durable de nos communautés et un visionnaire à l'origine de plusieurs projets culturels audacieux qui font maintenant école, notamment la TOHU, la Cité des Arts du Cirque de Montréal. Il a été, entre autres, directeur général de l'ADISQ (1987-1992) et vice-président au Cirque du Soleil (1992-2012). Il a siégé à de nombreux conseils d'administration dont celui de la SODEC (1995-2004), de la TOHU (2000-2015), de Culture Montréal (2002-2015) et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (1999-2005). Il siège actuellement au conseil du réseau Les Arts et la Ville qui réunit le milieu des arts et celui des villes et municipalités dans le but de promouvoir et protéger la vitalité culturelle et artistique au niveau local. Monsieur Morency est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires et d'une maîtrise en management stratégique de HEC Montréal.



Orchestre symphonique de Québec



Marc-Antoine Hallé



Marie-Noëlle Pilon



Stéphane Bourgeois

De gauche à droite : **Orchestre symphonique de Québec – Diane Dufresne • François Bellefeuille • RUBBERBAND • Patrick Groulx**



Comme le prévoit la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec*, le gouvernement nomme les membres du conseil, en tenant compte des profils de compétence et d'expérience approuvés par le conseil, après consultation de la Ville de Québec ainsi que d'organismes socioéconomiques et culturels à vocation nationale et à vocation régionale.

Au surplus des biographies des membres qui comprennent leurs compétences, la matrice des compétences des administrateurs a été établie par le conseil comme suit :

	Présidente	Vice-présidente	Trésorier	Secrétaire					PDG
	Carole Théberge	Louise Clément	Gilles Moisan	Sophie Lefrançois	François Taschereau	Richard Legendre	Andrée Couture	Rafael Pérez	Gaétan Morency
Gouvernance	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
Relations gouvernementales	◆		◆			◆		◆	◆
Connaissances sectorielles	◆		◆		◆	◆	◆	◆	◆
Communications/relations publiques	◆	◆	◆		◆	◆		◆	◆
Marketing		◆			◆	◆		◆	
Évènementiel	◆	◆		◆	◆		◆	◆	◆
Direction d'entreprise	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
Administration	◆	◆	◆		◆	◆	◆	◆	◆
Comptabilité			◆		◆		◆		
Relations de travail				◆					
Gestion des risques	◆		◆	◆		◆	◆	◆	◆
Droit				◆			◆		
Construction-ingénierie				◆		◆			
Haute technologie					◆	◆		◆	
Fondation	◆	◆							◆
Levée de fonds	◆	◆		◆					
Lieu de résidence	Lévis	Lévis	Québec	Saint-Augustin-de-Desmaures	Québec	Québec	Québec	Québec	Sainte-Pétronille
Homme (H)/Femme (F)	F	F	H	F	H	H	F	H	H
Moins de 35 ans									
Plus de 35 ans	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
Diversité ethnoculturelle									



De gauche à droite : Foja • The Musical Box • Webster et 5 for Trio

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications. Depuis 2007, elle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de neuf (9) membres. À l'exception du président-directeur général, tous les membres du conseil sont indépendants.

Les démarches initiées par le conseil d'administration auprès du gouvernement du Québec aux fins de recommandation d'un ou d'une candidate pour le poste laissé vacant en 2018, ont conduit à la nomination le 3 juin 2020 de monsieur Rafael Pérez à titre de nouvel administrateur. Le mandat de monsieur Gaétan Morency à titre de président-directeur général était renouvelé à la même date pour un mandat de cinq (5) ans se terminant le 26 juillet 2025. Conformément aux règles applicables, monsieur Richard Legendre, dont le mandat est échu depuis le 2 juin 2019, continue de siéger à titre d'administrateur jusqu'à ce que le gouvernement procède à son renouvellement tel que recommandé par le conseil d'administration.

Le plan de formation continue instauré au sein du conseil a donné lieu le 9 décembre 2019 à une formation portant sur le rôle du conseil d'administration face aux changements intitulée « Gouvernance agile et collaborative ». Cette formation d'une durée de trois (3) heures a été réalisée avec le Collège des administrateurs de sociétés d'État. Dans le contexte de la pandémie relative à la COVID-19, celle prévue au printemps 2020 a dû être reportée à l'automne.

Au cours de l'exercice 2019-2020, le conseil d'administration a siégé à neuf (9) reprises en s'assurant d'une période de huis clos à l'ordre du jour afin de permettre des échanges entre les administrateurs sans la présence du président-directeur général. Ces neuf (9) séances incluent cinq (5) réunions extraordinaires. Considérant les réunions du conseil et de ses comités, les membres ont siégé à trente (30) reprises.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique, à la gouvernance et à l'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil, de ses membres et de ses comités. De plus, il s'assure de la mise en place des politiques des ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétences, des critères d'évaluation du président-directeur général, ainsi que de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants.

Au cours de l'exercice 2019-2020, le comité a tenu cinq (5) réunions, dont deux (2) extraordinaires, portant sur :

- le suivi des obligations de la Société en matière de gouvernance; le comité a par ailleurs procédé à l'ajout d'éléments au rapport annuel 2018-2019 de la Société pour accroître la transparence de la divulgation de son contenu;
- le suivi des opportunités soulevées à la revue de mandat sur la gouvernance, la performance et l'actualisation de la mission de la Société;
- l'analyse des résultats de l'autoévaluation du fonctionnement du conseil et de ses comités et l'examen des opportunités d'amélioration;
- l'analyse d'une politique d'acquisition écoresponsable et recommandation au conseil;
- le suivi des démarches d'accompagnement en ressources humaines en vue de l'élaboration d'un plan de relève;
- l'analyse d'une structure organisationnelle pour la mise en place d'une fondation et recommandation au conseil, l'analyse des descriptions de poste en lien avec cette structure et le suivi du plan d'embauche s'y afférent;
- l'application des directives gouvernementales concernant les conditions de travail du personnel d'encadrement;
- le suivi de l'état d'avancement des négociations relatives au renouvellement des conventions collectives.

De gauche à droite : **Animals of Distinction • Raton Lover • Constantinople et l'Ensemble Caprice • Alex Nevsky**



COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rôle du comité de vérification est de seconder le conseil d'administration en matière de reddition de comptes, et d'intégrité de l'information financière et des états financiers. De même, il s'assure de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et de la gestion des risques. Au cours de l'année, le comité a tenu quatre (4) réunions qui ont porté principalement sur les sujets suivants :

- le suivi budgétaire des résultats prévisionnels, des projets relatifs à l'espace technologique et autres suivis financiers de la Société, rapport et recommandation au conseil d'administration;
- l'analyse du budget 2019-2020 de la Société pour approbation et recommandation au conseil;
- la réception du plan d'audit du Vérificateur général du Québec de l'exercice financier 2018-2019;
- la revue des états financiers au 31 août 2019 audités par le Vérificateur général du Québec pour approbation et recommandation au conseil;
- l'analyse du rapport annuel de gestion des risques basé sur l'état d'avancement du plan d'action 2018-2019 de la Société et rapport au conseil;
- l'analyse du rapport sur la politique de financement des services publics au 31 août 2019 en prévision du rapport annuel 2018-2019 de la Société et recommandation au conseil;
- l'examen du plan d'investissements des projets en maintien d'actifs et de résorption de déficits 2019-2020 et recommandation au conseil;
- le suivi sur l'audit interne relatif à deux cycles d'activités dans le cadre du plan triennal d'audit interne de la Société et rapport au conseil;
- le suivi sur l'état d'avancement des travaux en lien avec la seconde phase du plan triennal d'audit interne de la Société.

Le comité a eu l'occasion de rencontrer le Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction.

Les démarches relatives à l'élaboration du plan d'optimisation des ressources ont été reportées en 2020-2021.

AUTRES COMITÉS

L'engagement des membres du conseil d'administration a été manifeste par leur participation à de nombreuses rencontres des sous-comités du conseil d'administration.

COMITÉ DE CONSTRUCTION

Les membres du comité de construction ont eu l'occasion de se rencontrer à quatre (4) reprises en 2019-2020 pour notamment suivre l'évolution du dossier de la réfection de l'enveloppe extérieure du Grand Théâtre et en faire rapport au conseil d'administration.

COMITÉ DU NUMÉRIQUE

Le comité du numérique, qui a pour mission de seconder le conseil d'administration en regard de ses responsabilités en matière de gouvernance des technologies numériques, a tenu trois (3) rencontres.

COMITÉ FONDATION

Un comité a été formé par le conseil d'administration pour la mise en place d'une fondation en vue de soutenir le Grand Théâtre dans la réalisation de sa mission. Les membres ont pu se rencontrer à cinq (5) reprises au cours de l'exercice.



De gauche à droite : **Jordane • Robert Charlebois • Le Trio Malka • Geoffroy • Simon Leblanc**



	Conseil d'administration	Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines	Comité de vérification	Comité de construction	Comité du numérique	Comité Fondation
Administrateurs	9 réunions, dont 5 extraordinaires	5 réunions, dont 2 extraordinaires	4 réunions	4 réunions	3 réunions	5 réunions, dont une extraordinaire
Carole Théberge	9	5	–	–	–	5
Louise Clément	8	4	–	–	–	5
Gilles Moisan	8	–	4	4	–	–
Sophie Lefrançois	7	5	–	–	–	–
François Taschereau	9	–	–	–	3	–
Richard Legendre	9	–	4	4	3	–
Andrée Couture	7	–	4	4	–	–
Rafael Pérez*	2	–	–	–	–	–
Gaétan Morency**	9	5**	4**	4**	3	5

* Nommé par décret le 3 juin 2020

** Assistance à titre d'invité

Conformément au règlement de régie interne de la Société adopté le 13 novembre 2011, un membre est considéré avoir démissionné du conseil d'administration s'il est absent de trois (3) séances successives, sans en avoir avisé au préalable le président du conseil d'administration ou le secrétaire.

RÉMUNÉRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Conformément à la décision du Secrétariat du Conseil du trésor du 24 janvier 2017 (CT 317234) d'abolir les régimes de rémunération variable au personnel d'encadrement de certains organismes publics dont la Société, le conseil d'administration a procédé le 27 mars 2019 à des modifications aux conditions de travail du personnel d'encadrement en abrogeant le versement de boni au rendement. Aucun boni au rendement n'a été versé depuis 2011-2012.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société

	Rémunération totale ²
Président-directeur général Gaétan Morency ¹	170 981 \$
Directeur de l'administration Marc Girard	124 055 \$
Directeur du marketing, des communications et de l'expérience client Jean-François Ermel	120 933 \$
Directeur de la programmation Michel Côté	118 190 \$
Chef du service de la billetterie Jean Lemieux	107 460 \$

1 La rémunération du président-directeur général est établie par décret du gouvernement selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

2 La rémunération totale tient compte du salaire annuel et des autres avantages imposables. S'il y a lieu, elle inclut également le versement des vacances.

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Stéphane Bourgeois



UNE ANNÉE EN DEUX TEMPS

Les douze mois couverts par ce rapport annuel, soit du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020, se divisent en deux temps bien distincts : une première moitié où le Grand Théâtre avait le vent dans les voiles, suivie d'une seconde où il a fallu faire face à la tempête du coronavirus...

En effet, l'année s'était très bien entamée! Fidèle à son habitude, le Grand Théâtre de Québec avait mis à l'affiche une belle variété d'artistes nationaux et internationaux qui, comme en témoignent nos excellents taux d'assistance, ont attiré de nombreux spectateurs.

Toutefois, c'est exactement au milieu de cette année, soit le 14 mars 2020, que le gouvernement du Québec a ordonné la fermeture des salles de spectacle en raison de la progression inquiétante de la pandémie de COVID-19. D'abord prévue pour trente jours, cette fermeture s'est finalement prolongée pendant de longs mois, frappant de plein fouet le milieu de la culture et notre programmation. Au Grand Théâtre, plus de 150 représentations ont ainsi dû être reportées ou annulées. Cette opération a forcé le remboursement de près de 50 000 billets, pour une valeur estimée à plus de deux millions de dollars.

Dans ce contexte, nos équipes ont déployé des trésors d'ingéniosité. D'abord pour mettre en place le télétravail, puis pour élaborer un plan de mesures sanitaires respectant les consignes de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), de même qu'un protocole d'accueil du public basé sur les recommandations de l'Institut national de santé publique (INSPQ). Plusieurs salles, organismes et entreprises s'en sont d'ailleurs inspirés par la suite.

À partir du 22 juin, nous avons pu reprendre la présentation de spectacles dans des conditions bien particulières, visant à respecter les mesures sanitaires et de distanciation physique pour freiner la propagation du virus. Le Grand Théâtre ne pouvait alors recevoir qu'un nombre restreint de spectateurs, variant de 50 à 250... alors que la salle Louis-Fréchette peut en accueillir jusqu'à 1 885! Notre équipe de programmation ainsi que celles des organismes résidents ont réagi rapidement pour proposer des spectacles permettant d'exploiter les divers espaces du Grand Théâtre, offrant ainsi aux artistes des occasions de rencontre avec leur public.

Lors de cette réouverture partielle, notre équipe d'accueil a offert une prestation de service exemplaire et rassurante. En effet, les taux de satisfaction ont oscillé entre 93% et 100% à l'égard de la qualité de l'accueil, et ont atteint 100% quant à la clarté et à la conformité des mesures sanitaires mises en place. Le fait que le Grand Théâtre ait été reconnu comme un exemple à suivre parmi les grandes salles de spectacle au Canada témoigne aussi de la rigueur avec laquelle nos équipes ont travaillé.

LE STUDIO : UN NOUVEL ESPACE PROMETTEUR

Inauguré en octobre 2019, Le Studio est un nouvel espace destiné aux arts numériques qui dispose aussi d'une scène permettant de présenter des spectacles intimes. Sa conception a été récompensée dans le cadre de la 13^e édition des Grands prix du design. Comme il est plus petit que les salles Louis-Fréchette et Octave-Crémazie, ce lieu s'est révélé idéal pour la reprise partielle des activités l'été dernier. Dans le cadre de la série *Scène d'ici*, nous y avons présenté une trentaine de spectacles d'artistes émergents, provenant principalement de la région de Québec. La plupart de ces prestations ont en outre été captées par notre équipe et diffusées sur le Web : une belle façon de garder le contact avec nos publics tout en nourrissant notre expertise en matière de captation!

Le Studio est aussi un lieu de rencontre entre créateurs des arts de la scène et des arts numériques, de même qu'un laboratoire idéal pour les concepteurs qui veulent expérimenter leurs propositions artistiques avant de les déployer en salle. L'équipement est à la fine pointe de la technologie et grâce à la configuration modulable, le lieu peut accueillir une grande variété d'activités, du lancement de disques aux conférences en passant par des soirées thématiques.

De gauche à droite : **Chilly Gonzales • Juste Robert • Patrick Watson • Franck Dubosc**

Depuis son inauguration, deux œuvres numériques ont été présentées au Studio : *Co/existence* d'Herman Kolgen, du 19 octobre au 31 décembre 2019, et *Règne artificiel IV* de Rosalie D. Gagné, en place depuis le 16 janvier 2020. Trois autres œuvres sont déjà programmées pour les mois à venir et notre commissaire, Ariane Plante, travaille à développer des partenariats de production et de diffusion, notamment vers Montréal et Toronto.

Le Studio comprend également un espace resto-bar opéré par notre partenaire, Le Cosmos. La possibilité de manger au Grand Théâtre avant un spectacle bonifie grandement l'expérience client. Jusqu'à la fermeture imposée par la pandémie, la qualité de l'offre et la réponse enthousiaste du public étaient au rendez-vous, ce qui s'est traduit par un impact très positif sur les revenus autonomes. À titre d'exemple, les ventes brutes de cette concession ont augmenté de 88,5% entre septembre 2019 et février 2020 par rapport à la même période l'année précédente.

Mentionnons enfin qu'en rendant possible le développement d'un nouveau créneau de programmation, Le Studio permet de toucher un public plus jeune. À cela s'ajoute le vif intérêt démontré par les gens d'affaires de la région pour utiliser le lieu.

FIN DU GRAND CHANTIER DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT

Après 36 mois de travaux et des investissements de 30 millions de dollars, le Grand Théâtre a retrouvé toute sa splendeur! Grâce à la nouvelle enveloppe de verre qui recouvre les façades de l'édifice, la structure originale de l'architecte Victor Prus est désormais protégée du phénomène chronique de dégradation du béton qui menaçait depuis plusieurs années. La structure d'acier sur laquelle repose la façade de verre a d'ailleurs reçu un prix d'excellence lors du gala 2019 de l'Institut canadien de la construction en acier. L'effet est spectaculaire, tout en légèreté et en élégance.

À cela s'ajoutent quelque 160 appareils électromécaniques automatisés qui contrôlent la température et l'humidité dans l'espace situé entre la paroi de verre et la façade originale. Ce chantier majeur a nécessité des solutions techniques et des méthodes de travail inédites. Et grâce à une étroite collaboration entre toutes nos équipes, l'accès au Grand Théâtre a été maintenu sans encombre tout au long des travaux.

TISSER DES LIENS AVEC LA COMMUNAUTÉ

À l'extérieur de nos murs aussi, il se passe de belles choses! Pour une cinquième année, la cour du Conservatoire de musique a accueilli un potager urbain dont les avantages sont multiples : verdir l'espace, lutter contre les îlots de chaleur et offrir aux habitants du quartier une occasion de jardiner. Ce projet communautaire, mené en collaboration avec Les Urbainculteurs et Loisirs Montcalm, a également mené à la production de près de 300 kilogrammes de produits frais dont 28 variétés de légumes, d'herbes et de fruits, qui ont été distribués à des familles moins favorisées de la région par la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec.

Quant aux ruches qui abritent les abeilles fabriquant le miel du Grand Théâtre, elles ont retrouvé cet été leur résidence officielle après avoir été relogées — d'abord aux Loisirs Montcalm, puis au Musée national des beaux-arts du Québec — pendant la construction de l'enveloppe de verre. En prime, leur butinage contribue à la pollinisation de nombreuses espèces végétales présentes sur la colline parlementaire ainsi que dans les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste.

L'engagement social du Grand Théâtre dans sa communauté s'est aussi traduit par la présentation des Matinées de l'Orchestre symphonique de Québec et des matinées scolaires du Trident, auxquelles ont pu assister plusieurs groupes d'étudiants. De même, la série Midis Musique, présentée par le Conservatoire de musique de Québec en collaboration avec le Grand Théâtre, a permis de faire rayonner le talent des élèves lors de courts récitals tenus dans le foyer de la salle Louis-Fréchette. Enfin, grâce à la série Croissants-Musique, le public a pu découvrir plusieurs groupes et artistes œuvrant en chanson, en jazz ou en musique du monde. Autant d'activités gratuites qui permettent au Grand Théâtre de contribuer activement à l'épanouissement de sa communauté.

UNE PRÉSENCE NUMÉRIQUE DE PLUS EN PLUS SENTIE

En 2019-2020, la mise en ligne de notre nouveau site Internet et le déploiement d'une nouvelle stratégie de communication numérique ont permis d'améliorer significativement la découvrabilité et la trouvrabilité de la programmation du Grand Théâtre sur le Web. Le nombre de sessions uniques sur le site du Grand Théâtre a ainsi augmenté de 35% par



Catherine Latraverse



Éricaud Philippe



Marc-Antoine Hallé

De gauche à droite : **Chœur En Supplément'Air** • **Plume Latraverse** • **Blick Bassy** • **Vincent Gagnon** • **Pink Martini**



rapport à l'année précédente, et ce, malgré une diminution significative de l'achalandage à partir de la mi-mars compte tenu de la fermeture des salles de spectacle.

De même, l'intégration de deux nouvelles ressources dédiées aux communications et à la coordination des contenus numériques a permis d'augmenter significativement la performance de nos actions en marketing par courriel (qui génèrent plus de 6% des sessions sur notre site Web depuis mars) et sur nos réseaux sociaux (une hausse de 34% de l'auditoire par rapport à l'année précédente).

Les nouvelles possibilités offertes par les technologies numériques ont aussi été mises à profit pour poursuivre l'actualisation de notre logiciel de billetterie. Nos clients profitent désormais d'une interface plus conviviale et plus intuitive, incluant entre autres des plans de salle interactifs pouvant être consultés sur tous les types d'appareils, ce qui facilite le choix d'un siège, l'achat et le transfert de billets. Cette actualisation a également nourri la collaboration avec les organismes résidents. Ainsi, lors de l'annulation forcée des spectacles au printemps, nous avons procédé à l'activation et au déploiement d'un module permettant aux clients qui le souhaitaient de transformer en don la valeur de leur billet plutôt que d'obtenir un remboursement. Lors de la réouverture partielle en juin, ces améliorations technologiques ont aussi mené au développement d'applications assurant le respect des mesures sanitaires, comme les plans de salles avec distanciation physique et le contrôle d'accès sans contact par section ou avec billets horodatés.

Autre nouveauté : l'application mobile JORDI — lancée lors des Journées de la culture en septembre 2019 — permet d'explorer et d'interpréter en profondeur l'impressionnante murale de Jordi Bonet qui orne les murs du Grand Théâtre. Chaque section de la murale bénéficie d'une analyse précise expliquée par une narration de Marie Brassard. L'application permet également de consulter des images d'époque, des articles de journaux, des communications et des entrevues en lien avec le projet. Sur place, l'expérience est bonifiée par des segments en réalité augmentée montrant l'artiste au travail. Cette application, un moyen additionnel de partager la culture, a été en nomination au gala des prix Numix qui récompense l'excellence en créativité numérique québécoise.

ET MAINTENANT, EN ROUTE VERS LE 50^e!

Le Grand Théâtre de Québec a été inauguré le 16 janvier 1971. En 2021, il fêtera donc ses noces d'or avec le public québécois. Plusieurs activités sont prévues et seront bientôt annoncées.

Dans la même foulée, les démarches visant la mise sur pied de la Fondation du Grand Théâtre de Québec, ralenties elles aussi par la pandémie, se poursuivront l'an prochain. Le renouvellement de mon mandat jusqu'en 2025 me permettra de donner vie à ce projet porteur auquel je crois profondément... ainsi qu'à plusieurs autres initiatives prometteuses développées par la merveilleuse équipe du Grand Théâtre, les organismes résidents et les multiples partenaires du milieu avec qui nous travaillons main dans la main pour faire briller les arts de la scène.

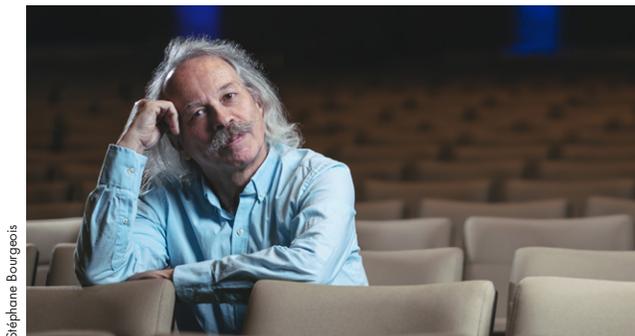
En terminant, je tiens à remercier le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec et sa présidente, madame Carole Théberge, pour leur implication soutenue tout au long de l'année. Merci aussi à madame Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications, pour son appui tangible au développement de la culture québécoise et des institutions chargées d'en assurer la diffusion.

Je tiens également à souligner l'engagement des équipes du Grand Théâtre qui, en cette année de bouleversements et d'incertitudes, ont su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation. À vous tous, merci! Je suis convaincu que lorsque la pandémie sera derrière nous et que nous pourrons à nouveau ouvrir nos portes, les apprentissages faits pendant cette période inédite nous rendront encore meilleurs.

Merci enfin aux citoyens et aux artistes de toutes les disciplines : nous avons hâte que votre énergie fasse à nouveau vibrer les salles de spectacle!

GAÉTAN MORENCY

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION



Stéphane Bourgeois

«La culture est ce qui subsiste, quand on a oublié tout ce qu'on avait appris». Cette citation de la pédagogue et féministe suédoise Ellen Key m'habite depuis longtemps. On le sait, le spectacle n'est pas que divertissement, il contribue même plutôt à la santé mentale, voire physique, du public qui remplit habituellement les salles de spectacle. Les arts de la scène font justement partie de cette culture qui, comme tout ce qui évolue, peut parfois être fragilisée. Ce fut manifestement le cas en 2020.

À titre personnel, je fréquente le Grand Théâtre avec plaisir depuis janvier 1971, ayant également le privilège d'y travailler depuis 1988. Depuis qu'on m'en a confié la programmation en août 1999, j'ai été à même de constater l'engagement profond de tous les directeurs artistiques de nos organismes résidents, dont Grégoire Legendre à l'Opéra de Québec depuis 2003 et Anne-Marie Olivier au Théâtre du Trident depuis 2012. L'année 2020 qui tire à sa fin allait mettre à rude épreuve notre résilience respective, en fait celle de tous, dans la plupart des secteurs économiques, mais davantage encore dans le milieu du spectacle qui sera sans doute parmi les derniers à s'en relever pour de bon.

C'est bien connu, dans tous les lieux de diffusion de la planète, le même leitmotiv règne : *the show must go on!* L'élaboration d'une programmation requiert à la base de la confiance, du flair, de la chance et une bonne dose d'espoir, voire d'abnégation, le cauchemar ultime pour tout programmeur respecté et respectable étant l'annulation d'un spectacle. Tout, sauf ça! La réalité du coronavirus nous aura malheureusement tous rattrapés à cet égard.

Pandémie mondiale oblige, l'annonce dès le jeudi 12 mars 2020 du confinement et de la fermeture « provisoire » des salles de spectacle est venue changer la donne radicalement. Mais grâce à la collaboration précieuse et immédiate

de tous mes collègues au Grand Théâtre, des agents artistiques et des artistes eux-mêmes, j'ai déjà pu effectuer dès l'après-midi de cette même journée plusieurs reports de spectacle, les premiers de centaines de reports qui iront ensuite jusqu'à septembre 2022. Nul se doutait alors qu'il allait en être ainsi durant de trop longs mois encore. Cent fois sur le métier...

Comment gérer l'imprévisible au fil du temps? En essayant de s'adapter à ces temps incertains, en reportant parfois deux, voire trois fois le même spectacle, sans aucune certitude de pouvoir finalement le présenter et, détail tout aussi important, selon quelle jauge, tout en prévoyant quand même la mise en vente d'autres spectacles éventuels. Éprouvant pour tous, il faut en convenir, mais comment faire autrement dans les circonstances?

Mentionnons qu'avant cette crise sanitaire d'une ampleur inusitée, la saison 2019-2020 se déroulait fort bien au Grand Théâtre. La programmation maison du Grand Théâtre avait encore fait la part belle aux artistes bien établis et aux artistes émergents tous azimuts.

Patrick Watson, peut-être à l'apogée de son art, a ainsi réussi l'exploit de faire salle archicomble à la salle Louis-Frédette un dimanche et un lundi de la mi-décembre. La communion était totale entre ce chanteur-pianiste, ses superbes musiciens et leur auditoire conquis.

En coprésentation avec POP Montréal, nous avons accueilli le grand Chilly Gonzales, ce talentueux pianiste à l'humour dévastateur.

Les Cowboys Fringants – survoltés avec la fort à propos *L'Amérique pleure* –, TAO et ses tambours, Matt Holubowski, Sara Dufour, Dan Mangan et The Musical Box ont aussi conquis les foules à la salle Louis-Frédette.

Pierre Lapointe et ses joyeux comparses ont rempli la salle Octave-Crémazie trois soirs durant – du lundi au mercredi, en pleine Bourse RIDEAU! – avec un tout nouveau spectacle très réconfortant.

Plume Latraverse et le Trio Laid (trois soirs également), Tire le coyote, Les sœurs Boulay, *Nikamu Mamuitun – Chansons rassembleuses*, Les Hôtesse d'Hilaire avec leur incroyable opéra rock *Viens avec moi...*, Ingrid St-Pierre, Raton Lover, Marc Déry, Pierre Guitard, etc., ont également foulé les planches de la salle Octave-Crémazie.



De gauche à droite : **Nikamu Mamuitun / Chansons rassembleuses • Bonbon Vodou • Hommage à Vienne • Les Hôtesses d'Hilaire**

Deux excellentes compagnies de Montréal, Les Grands Ballets avec six représentations de *Casse-Noisette* et RUBBERBAND, en coprésentation avec La Rotonde dans ce cas, ont encore démontré toute leur créativité aux amateurs de danse.

Mehdi Bousaidan et Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques ont témoigné de la pertinence de leur humour décapant.

Sous la direction de Kiya Tabassian, Constantinople, y compris avec L'Ensemble Caprice et la chanteuse grecque Savina Yannatou, a de nouveau captivé l'auditoire.

D'autre part, Robert Charlebois et Loreena McKennitt, chacun à leur noble manière, ont livré de véritables moments d'anthologie.

D'autres grands artistes, dont Xavier Rudd, Steve Hackett, Pink Martini, Kansas et Julien Clerc, ont marqué cette saison malheureusement écourtée.

Les humoristes Simon Leblanc, François Bellefeuille, Jay Du Temple, Simon Gouache, Guillaume Pineault et Patrick Groulx ont rappelé avec brio que le rire est toujours salubre.

Depuis son inauguration officielle fin 2019, le Studio a été l'hôte des lancements des nouveaux disques de Raton Lover, Flore Laurentienne et Geoffroy ainsi que des spectacles suivants : le Camerounais Blick Bassy et sa chanson engagée, Organ Mood, Pulsart Trio, Jean Michon Jazz Project et Chavigny.

Durant le Phoque Off en février, de brèves prestations, entre autres d'Aliocha, de San James et du Néo-Écossais Jacques Surette, ont su convaincre le public présent au Studio.

L'annonce le 15 juin 2020 de l'application de mesures sanitaires de distanciation physique nous permettant d'accueillir 50 personnes en tout nous a fourni l'occasion de programmer rapidement la série *Scène d'ici* au Studio. Dès le 25 juin, après quinze semaines sans aucun spectacle au Grand Théâtre, le sitariste Guy Bernier, accompagné par le tablaïste Simon Beauséjour, y a donné le coup d'envoi de cette série de spectacles captés sur le vif pour webdiffusion ensuite et où le public, restreint mais enthousiaste, pouvait enfin être sur les lieux. D'autres moments magiques y ont eu lieu au cours de l'été, grâce aux spectacles de Vincent Gagnon, d'Émilie Clepper (à trois reprises), de

Juste Robert, d'Ariane Roy, de Mon Doux Saigneur, de Renard Blanc et du François Rioux Quartet (également trois soirs durant). Le trio Des Sourcils, en compagnie du violoniste Sylvain Neault, a aussi enflammé Le Studio avec son jazz manouche.

Le duo français Bonbon Vodou, les Italiens de Foja, le chanteur catalan Roger Mas, Webster et 5 for Trio, le guitariste Claude Laflamme, Jordane et son country-folk, Francis Jalbert et Jérôme Beaulieu, le Trio Malka et le Benoit Paradis Trio ont donné toute la mesure de leur talent indéniable dans le cadre des Croissants-Musique.

Il me faut également rendre à César ce qui appartient à César : j'adresse donc mes remerciements les plus sincères et absolus à tous nos partenaires artistiques, de tous les horizons, ainsi qu'à tous les membres de tous les services du Grand Théâtre : votre engagement en toute occasion permet de continuer à faire vivre ce beau et grand théâtre. Au cœur de la tourmente qui sévit toujours et encore, soulignons que le personnel de l'entretien et celui de la sécurité ont accompli leurs tâches à la perfection.

Je m'en voudrais de ne pas remercier tout particulièrement certains collègues que je côtoie davantage dans l'exercice de mes fonctions, et ce, chaque jour, en temps « normal » comme en télétravail : Gaétan Morency pour sa grande souplesse et son appui indéfectible, Jean-Claude Anto pour sa curiosité insatiable et son enthousiasme stimulant, Steeve Simard pour son dévouement constant en matière de régie générale et Nathalie Boulay pour sa rigueur et son positivisme.

Enfin, un théâtre n'existe vraiment – jusqu'à preuve absolue du contraire – qu'en présence des artistes et du public sur place : souhaitons de tout cœur que nous nous retrouvons tous avec bonheur en salle, et ici comme ailleurs, au cours de 2021. Bien que la fin de cette pandémie paraisse encore lointaine, rien ne nous empêche de songer à l'après-COVID et de s'accrocher à l'espoir que cela suscite. En attendant, santé à tous et longue vie au Grand Théâtre et à ses infatigables artisans, aux artistes et au public que nous accueillons toujours avec respect : c'est tous ensemble que nous devons nous tourner vers l'avenir afin de pouvoir continuer à contribuer à la riche vie culturelle qui anime notre société démocratique.

Michel Côté
MICHEL CÔTÉ

PRÉSENTATION



MISSION

Depuis près de 50 ans, à titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle vise à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

La mission du Grand Théâtre consiste à procurer un lieu de résidence aux organismes majeurs, favoriser l'accessibilité aux différentes formes d'art de la scène et promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre offre deux salles de spectacle hautement polyvalentes : Louis-Fréchette qui peut accueillir 1 885 spectateurs et Octave-Crémazie, 510. On y retrouve également Le Studio, un espace multifonctionnel et polyvalent de création, de diffusion des arts numériques et de la scène ainsi que de restauration. Le Grand Théâtre abrite également le Conservatoire de musique de Québec et deux salles de répétition.

Le Grand Théâtre est également le foyer de trois institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et le Théâtre du Trident.

REVUE DES ACTIVITÉS



SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION 2019-2020

Salle Louis-Fréchette	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Opéra	1	5	7 015	88%	–
Concerts symphoniques	22	27	28 838	68%	–
Chanson francophone	4	5	6 351	80%	2
Musique du monde	2	2	205	34%	2
Danse	3	8	10 784	79%	8
Variétés	14	19	28 342	79%	6
Ciné-conférences	6	15	17 127	61%	–
Humour	4	5	7 766	85%	–
Exercices pédagogiques	1	1	300	100%	–
Fonctions privées	6	6	7 684	96%	1
Jeune public	2	4	5 271	100%	1
	65	97	119 683	75%	20

Salle Octave-Crémazie

Théâtre	4	78	34 976	88%	–
Chanson francophone	8	12	5 046	82%	12
Musique du monde	2	2	318	31%	2
Fonctions privées	1	1	500	100%	–
Humour	5	6	2 085	68%	2
	20	99	42 925	85%	16

Le Studio

Chanson francophone	4	4	108	93%	4
Jazz	6	8	382	98%	5
Concerts symphoniques	1	1	20	71%	–
Variétés	6	8	495	91%	6
Fonctions privées	10	10	655	100%	6
	27	31	1 660	96%	21

FRÉQUENTATION PAR SALLE

	ASSISTANCE TOTALE	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Louis-Fréchette	119 683	97	75%	20
Octave-Crémazie	42 925	99	85%	16
SOUS-TOTAL	162 608	196	–	36
Foyer de la salle Louis-Fréchette	2 580	17	100%	17
Le Studio	1 660	31	96%	21
SOUS-TOTAL	4 240	48		38
TOTAL	166 848	244	78%	74

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	LOUIS-FRÉCHETTE	OCTAVE-CRÉMAZIE	FOYERS	LE STUDIO	TOTAL
Représentations	97	99	17	31	244
Montage, démontage et répétitions	36	39	0	1	76
TOTAL	133	138	17	32	320

SPECTACLES ET ACTIVITÉS



La diversité des spectacles présentés au cours de la saison 2019-2020 sur les scènes du Grand Théâtre a donné lieu à des rencontres mémorables entre le public et des artistes de tous horizons. Comme en témoigne la revue de nos activités, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène a encore une fois été au cœur de nos préoccupations, conformément à la mission qui nous est confiée.

Chanson et variétés

Fer de lance de notre programmation maison, l'univers de la chanson et des variétés a attiré un public nombreux qui a pu découvrir ou redécouvrir maints artistes et formations de renom œuvrant dans des genres distincts. Les générations montantes ont aussi eu de nombreuses occasions d'apprécier les artistes émergents de la francophonie qui partagent leurs préoccupations et leurs aspirations.

Salle Louis-Frédette

Steve Hackett
Constantinople et l'Ensemble Caprice
Xavier Rudd
François Bellefeuille
Julien Clerc
Pink Martini
Loreena McKennitt
Robert Charlebois
Kansas
Chœur En Supplément'Air
Sara Dufour (sur la scène)
Les Cowboys Fringants
Simon Leblanc – *Malade*
Patrick Watson
Franck Dubosc
Jay Du Temple
Hommage à Vienne
The Musical Box
Chilly Gonzales
Le Fantôme de l'Opéra, version concert en français
Alex Nevsky
We Will Rock You
TAO
Constantinople et artistes autochtones
Matt Holubowski
Laurent Duvernay-Tardif – *Annulé*
Simon Leblanc – *Déjà* – *Reporté*
Cœur de pirate – *Reporté*
Alexandra Stréliski – *Reporté*
Hommage à Metallica symphonique – *Reporté*
Brit Floyd – *Reporté*
Jesse Cook – *Reporté*
Marie-Annick Lépine (sur la scène) – *Reporté*
Dennis DeYoung – *Reporté*
Boucar Diouf – *Reporté*

George Thorogood & The Destroyers – *Annulé*
Francis Cabrel – *Reporté*
Notre Dame de Paris – *Reporté*

Salle Octave-Crémazie

Simon Gouache
Marc Déry
Les sœurs Boulay
Patrick Groulx
Ingrid St-Pierre
Plume Latraverse et le Trio Laid
Mehdi Bousaidan
Constantinople et Savina Yannatou
Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques
Tire le coyote
Les Hôtesse d'Hilaire
Guillaume Pineault
Raton Lover
Pierre Lapointe
Nikamu Mamuitun / Chansons rassembleuses
Jacques Michel – *Reporté*
Michel Rivard – *Reporté*
Louis T. – *Reporté*
Saratoga – *Reporté*
Quando Show – Hommage à Engelbert Humperdinck
par Maxime Farago – *Annulé*
Constantinople et A Filetta – *Annulé*
Evelyne Brochu – *Reporté*
Stéphane Wrembel et Jean-Michel Pilc – *Annulé*
Charlie Cunningham – *Reporté*
Serge Bouchard – *Reporté*

Le Studio

Geoffroy*

Série Scène d'ici

Guy Bernier
Vincent Gagnon
Émilie Clepper
Des Sourcils et Sylvain Neault
Mon Doux Saigneur
Juste Robert
Ariane Roy
Renard Blanc
François Rioux Quartet

* Lancement d'album



De gauche à droite : **Claude Laflamme** • **Pierre Lapointe** • **Sara Dufour** • **Organ Mood** • **Roger Mas**

Hors les murs

Marie-Pierre Arthur à l'Impérial – [Reporté](#)
 Pomme à l'Impérial – [Reporté](#)

Cour du Conservatoire de musique de Québec

Destination Chanson Fleuve 2020 – Escala Québec
 – [Annulé](#)
 Danse K par K – *Osez! en solo*

Danse

Depuis plusieurs décennies, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. Au cours de la saison 2019-2020, un public nombreux et exigeant a pu y découvrir des productions audacieuses qui ont su combler ses attentes. Représentatives des mouvances actuelles les plus marquantes, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes ont présenté un riche panorama des tendances internationales qui contribuent à définir la danse contemporaine.

Animals of Distinction – *Frontera*
 RUBBERBAND – *Vraiment doucement*
 Compagnie Virginie Brunelle – *Les Corps Avalés* – [Reporté](#)
 La Otra Orilla – *MAGNETIKAE* – [Reporté](#)
 Les Grands Ballets – *Casse-Noisette*

Musique symphonique

Toujours cher au cœur des Québécois, l'Orchestre symphonique de Québec a poursuivi sa mission qui, depuis plus de cent ans, permet de faire connaître à un public mélomane des œuvres majeures du répertoire symphonique ainsi que les créations de compositeurs québécois, canadiens ou étrangers, portées par des solistes et un ensemble exceptionnels.

L'Orchestre symphonique de Québec

PETRA LANG, REINE DE WAGNER avec Fabien Gabel et Petra Lang, soprano
TCHAIKOVSKI, MAÎTRE DE LA VIRTUOSITÉ avec Pierre Bleuse et Blake Pouliot
KLÛ PELGAG avec Nicolas Ellis et Klõ Pelgag
SAINT-SAËNS ET BRUCKNER avec André de Riddler et Henri Demarquette
L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE avec Romain Garnier et Buzz Cuivres
BEETHOVEN EN TROIS TEMPS! avec Fabien Gabel, Valeriy Sokolov, Nick Mahon, Vladislav Kalinichenko, Ray Carruthers et Scott Robinson

DIANE DUFRESNE – MEILLEUR APRÈS avec Simon Leclerc et Diane Dufresne

HOLLYWOOD 5 avec Jean-Michel Malouf, Véronika Makdissi-Warren et Bertrand Alain

LE SACRE DU PRINTEMPS avec Fabien Gabel, Mathieu Lussier, Hakan Hardenberger et Les Violons du Roy

DON JUAN ET CYRANO POUR LA SAINT-VALENTIN avec Otto Tausk, Julian Steckel et Christian Bégin

PATRICE MICHAUD, LA RENCONTRE avec David Martin et Patrice Michaud

BRAHMS ET BARTÓK, PASSION ET FOLKLORE avec Fabien Gabel et Nareh Arghamanyan

L'EROICA ET LE CONCERTO POUR PIANO DE GRIEG avec Enrique Mazzola et Alexandra Dariescu

CIRCUS OPUS avec Romain Garnier, Véronika Makdissi-Warren, Jean-Michel Girouard, Benoît Lemay, Maurice Laforest et Huguette Lauzé – [Annulé](#)

LOUIS LORTIE, DEUX CONCERTOS POUR PIANO avec Fabien Gabel et Louis Lortie – [Annulé](#)

UNE SOIRÉE À BROADWAY avec Adam Johnson, Sarah Slean et Mike Janzen trio – [Annulé](#)

BERNARD LABADIE ET LA MESSE EN DO DE BEETHOVEN avec Bernard Labadie, Anna-Sophie Neher, Rihab Chaieb, Lawrence Wiliford, Hugo Laporte et Le Chœur de l'Orchestre symphonique de Québec – [Annulé](#)

SPLendeur Russe avec Jean-Claude Picard et Juho Pohjonen – [Annulé](#)

L'ENFANT ET LES SORTILÈGES avec Fabien Gabel, Hélène Guilmette, Robert Huard, Jean-François Lapointe, Geneviève Lévesque, Marie-Eve Munger, Chantal Parent, François Piolino, Stéphanie Pothier, Le Chœur de l'Orchestre symphonique de Québec et Jacques Leblanc – [Annulé](#)

LES GRANDES RETROUVAILLES avec Nicolas Ellis – [en direct sur Facebook](#)

VENTS ET CORDES DE L'ORCHESTRE – DE TCHAIKOVSKI À MENDELSSOHN avec Nicolas Ellis

MARIE-NICOLE LEMIEUX ET JULIE BOULIANNE DANS UN CONCERT TOUT ROSSINI! avec Nicolas Ellis, Marie-Nicole Lemieux et Julie Boulianne

Concert « coup de cœur » au Studio

EN TRIO À CORDES avec Anne-Sophie Paquet, Véronique Vanier et Carmen Bruno



De gauche à droite : **We Will Rock You** • **Pulsart Trio** • **Chavigny** • **TAO**
• **Phillipe-Audrey Larrue St-Jacques**

d'art lyrique. Une des deux œuvres prévues à la saison régulière en plus de celle prévue lors du Festival d'opéra de Québec ne purent être présentées en raison de la pandémie de COVID-19. La production *La Traviata* de Verdi, chef d'œuvre de l'opéra italien et l'un des opéras les plus émouvants et les plus appréciés du public, fut quant à elle présentée quatre fois en octobre 2019, dans une mise en scène d'Oriol Tomas.

L'Opéra de Québec

La Traviata de Giuseppe Verdi

La Chauve-Souris de Johann Strauss fils – **Annulé**

Festival d'opéra de Québec

Annulé

Ciné-conférences

Les Québécois ont parcouru la planète sans même devoir quitter leur port d'attache, grâce aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. D'un continent à l'autre, ces incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle ont dépayés plusieurs dizaines de milliers de spectateurs ravis.

Les Grands Explorateurs

Corée du Sud

Islande

Éthiopie

Paris

Taiwan

Nouvelle-Zélande

Colombie – **Annulé**

Danemark et Normandie – **Annulé**

Théâtre

Le Théâtre du Trident continue de s'ouvrir au répertoire théâtral mondial et aux œuvres récentes signées par des dramaturges d'ici et d'ailleurs dont l'écriture témoigne des préoccupations les plus actuelles. Porteur d'une mémoire théâtrale en développement constant, le Théâtre du Trident réaffirme d'année en année son attachement à une dramaturgie forte qui trouve un écho puissant dans le cœur du public québécois.

Le Théâtre du Trident

Le Cercle de craie caucasien de Bertolt Brecht, mise en scène d'Olivier Normand

La Duchesse de Langeais de Michel Tremblay, mise en scène de Marie-Hélène Gendreau

Les Plouffe de Roger Lemelin, mise en scène de Maryse Lapierre

Roméo et Juliette de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Philippe Joubert – **Quelques représentations suivies d'un report**

Eldorado de Laurent Gaudé, mise en scène de Marie-Josée Bastien – **Reporté**

Les Mécènes – 24^e édition – *Les Belles-Sœurs*, la comédie musicale

Carrefour international de théâtre

Requiem pour L. mise en scène d'Alain Platel et de Fabrizio Cassol – **Annulé**

Animation

CROISSANTS-MUSIQUE

Poursuivant une tradition d'initiation musicale remontant aux origines du Grand Théâtre, la Société a présenté, les dimanches en matinée et en entrée libre, la très populaire série des Croissants-Musique, destinée à permettre à tous les Québécois de découvrir, dans des répertoires très variés, une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs.

Roger Mas

François Jalbert et Jérôme Beaulieu

Jordane

Foja

Bonbon Vodou

Le Trio Malka

Webster + 5 for Trio

Claude Laflamme

Benoit Paradis Trio

Sergio Ouellet – **Reporté**

Midis Musique

Toujours animée par la volonté de favoriser l'accès des citoyens aux arts de la scène, la Société du Grand Théâtre a de nouveau collaboré avec le Conservatoire de musique de Québec, dont les étudiants ont été invités à se produire devant public, à la faveur de rencontres qui ont permis aux uns d'appivoiser la scène et, aux autres, de découvrir la relève de demain.

Catherine LaForest, soprano et Raphaël Plante-Héty, percussions

Maxime Gaudreau, contrebasse et Ismaël Rahem, hautbois
Jérémy Forgues, percussions et Michaël Thériault, baryton



Félix Renaud



Alec Lemaire



Jean-François Gravel

De gauche à droite : **Les Grands Ballets • Renard Blanc • François Rioux Quartet • Kansas**



Catherine Mailloux, violon et Marie-Pier Tardif, clarinette
 Louis-Benoît Caron, clarinette et Gabriel Provencher, ténor
 Marie-Ève Arseneault, piano et Raphaël Plante-Héty, percussions
 Emma Ahern, hautbois et Antoine Dubé, guitare
 Jérémie Forgues, percussions et Maxime Gaudreau, contrebasse – [Annulé](#)
 Musique de chambre – [Annulé](#)
 Musique de chambre – [Annulé](#)

Le Studio – Activités gratuites

Depuis octobre 2019, Le Studio, un nouvel espace multifonctionnel et polyvalent de diffusion des arts numériques, des arts de la scène et de restauration est ouvert au public. En plus de bonifier l'offre culturelle et l'expérience client, Le Studio fait du Grand Théâtre un chef de file dans la production, la diffusion et la promotion de pratiques artistiques à la fois audacieuses et accessibles, dans un environnement inspiré et inspirant.

CHANSON ET VARIÉTÉS

Raton Lover*
 Herman Kolgen et Quatuor Crema
 Flore Laurentienne*
On se la joue avec Philippe Fehmiu
 Organ Mood*
 Blick Bassy
 Pulsart Trio
 Chavigny
 Jean Michon Jazz Project
 Tomas Jensen* – [Annulé](#)
 Ori Dagan Trio – [Reporté](#)
 Mara Tremblay* – [Annulé](#)

EXPOSITIONS ET VERNISSAGES

Herman Kolgen
 Rosalie D. Gagné
 Allison Moore – [reporté](#)

Journées de la culture

Pour une vingt-trois année consécutive, le Grand Théâtre a ouvert ses portes au public dans le cadre des Journées de la culture. Le Grand Théâtre a profité de l'événement pour lancer l'application mobile JORDI qui offre une visite de la murale de Jordi Bonet en réalité augmentée. Les Québécois ont été nombreux à participer à cette activité en plus de celles proposées par l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et le Conservatoire de musique de Québec.

* Lancements d'album

Conférences et discussions

Formation – Cégep Montmagny
 Discussion avec Herman Kolgen et Ariane Plante
 Discussion avec Rosalie D. Gagné et Ariane Plante
 Journée de formation en lien avec le Plan culturel numérique du Québec – [Annulé](#)

Fonctions privées

Enfin, comme chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activité ont choisi nos salles afin d'y présenter des événements privés faisant appel aux arts de la scène. Fidèle à sa réputation, l'équipe du Grand Théâtre mettait son expertise au service des clients afin de les guider dans leur démarche et les accueillir dans des conditions optimales.

Ville de Québec, arrondissement Beauport et Charlesbourg avec Laurent Paquin
 Portage
 Ville de Québec, arrondissement La Cité-Limoilou
 Vitrites / Phoque OFF
 Cérémonie de l'engagement de l'ingénieur
 Rencontre-déjeuner délégation Wallonie-Bruxelles – RIDEAU
 Brunch des ambassadeurs Les Grands Explorateurs
 Réseautage déjeuner de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec
 Académie Sainte-Marie – [Annulé](#)
 Fondation Cité Joie – [Annulé](#)
 Fondation de l'École des Ursulines de Québec – [Annulé](#)
 Le sommet des francophonies canadiennes reçoit *Belle et Bum* – [Annulé](#)
 École secondaire Les Etchemins – collation des grades – [Annulé](#)
 Camp musical du Conservatoire de musique de Québec – [Annulé](#)

Lancements de saison et conférences de presse

Le Trident – [Lancement de saison virtuel](#)
 Festival d'opéra de Québec – [Annulé](#)
 Orchestre symphonique de Québec – [Annulé](#)
 Festival de la chanson de Tadoussac – [Annulé](#)

RESSOURCES HUMAINES



EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier de la Société compte 36 postes au 31 août 2020. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 200 employés, principalement des préposés à l'accueil, des techniciens de scène et des préposés aux ventes.

EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
Direction générale	
Direction générale	2
Sous-total	2
Services à la clientèle	
Marketing et communications	5
Accueil	1
Billetterie	6
Sous-total	12
Direction de la programmation	
Programmation	2
Services scéniques	10
Sous-total	12
Direction de l'administration	
Administration	4
Immeuble	6
Sous-total	10
Total	36

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2020

DIRECTION GÉNÉRALE

Gaétan Morency*
Président-directeur général

Nathalie Boulay
Adjointe exécutive

SERVICES À LA CLIENTÈLE

MARKETING, COMMUNICATIONS ET EXPÉRIENCE CLIENT

Jean-François Ermel*
Directeur

Lucie Cloutier*
Chef de service

Caroline Fortin
Conseillère en communication

Geneviève Turcotte
Conseillère en communication numérique

Marianne Samson
Coordonnatrice des contenus numériques

ACCUEIL

Geneviève Bergeron*
Chef de service

BILLETTERIE

Jean Lemieux*
Chef de service

Michèle Bilodeau
Adjointe

Élise Lapointe
Technicienne en administration

Manon Desrochers
Préposée aux ventes

Geneviève Vaillancourt
Préposée aux ventes

Cyril Schreiber
Préposé aux ventes

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

Michel Côté*
Directeur de la programmation

Jean-Claude Anto
Coordonnateur à la programmation

SERVICES SCÉNIQUES

Michel Desbiens*
Chef de service

Steve Simard
Technicien aux services scéniques

Jean Pelletier
Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette

Pierre Forgues Jr.
Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

Nyco Desmeules
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

Serge Gingras
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean-Nicolas Soucy
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Réjean Julien
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

Pierric Ciguineau
Chef polyvalent

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Marc Girard*, CPA, CMA
Directeur de l'administration

Evelise Schiavon Mazon
Analyste financière

Hélène Lévesque
Technicienne en administration

Chantal Audet
Secrétaire

IMMEUBLE

Albani Boudreau*
Chef de service

Steeve Dombrowski
Électricien principal

Danny Labrie
Ouvrier certifié en entretien

Jean-François Desmeules
Ouvrier certifié en entretien

Alexandre Picard
Électricien

Jacques Desbiens
Journalier

* Membre du comité de gestion



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes du secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société du Grand Théâtre de Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général

GAÉTAN MORENCY

Le directeur de l'administration

MARC GIRARD, CPA, CMA

Québec, le 20 janvier 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2020, et l'état des résultats, l'état de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Société n'a pas comptabilisé aux 31 août 2020 et 2019, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de la Société respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée En milliers de dollars	
	2020	2019
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	46 857	43 859
Subventions reportées du gouvernement du Québec	44 869	42 477
Dette nette	(1 988)	(1 382)
Excédent cumulé	1 988	1 382
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	(2 399)	(2 760)
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	3 005	3 517
Déficit annuel	(606)	(757)



J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 août 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Yves Doré, CPA auditeur, CA

YVES DORÉ, CPA auditeur, CA

Directeur général d'audit par intérim

Québec, le 20 janvier 2021

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020

(en milliers de dollars)



	2020 Budget	2020 Réal	2019 Réal
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement (note 4)	3 536	4 920	3 544
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	2 502	2 871	3 206
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	1 325	1 326	1 326
Billetterie	1 329	659	1 362
Services scéniques	1 208	642	1 300
Présentation de spectacles (note 5)	1 524	1 297	1 020
Location de salles	1 060	653	1 027
Stationnements	219	93	158
Commandite	258	9	12
Services à la clientèle	172	89	132
Intérêts	108	128	163
Autres	40	58	31
	13 281	12 745	13 281
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	4 295	3 944	4 123
Taxes municipales et scolaires	1 429	1 248	994
Énergies et assurances	494	668	479
Frais artistiques	1 013	961	813
Frais financiers (note 6)	365	734	445
Entretien et réparations de la bâtisse	559	571	546
Frais de vente de la billetterie	330	209	399
Publicité	348	253	238
Gardiennage	246	230	233
Achats, entretien et réparations d'équipements	235	188	205
Transport et communications	62	40	49
Fournitures	82	47	79
Honoraires professionnels	288	306	295
Location d'équipements	2	1	2
Stationnements	36	10	22
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles		101	1 191
Amortissement des immobilisations corporelles	4 434	4 174	3 633
	14 218	13 685	13 746
DÉFICIT ANNUEL	(937)	(940)	(465)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020
(en milliers de dollars)



	2020	2019
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 110	5 575
Déficit annuel	(940)	(465)
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	4 170	5 110

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 AOÛT 2020

(en milliers de dollars)



	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	4 971	4 828
Dépôts à terme (note 7)	250	250
Débiteurs	371	756
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 8)	212	162
Dépôt de cautionnement auprès de l'Office de la protection du consommateur	160	160
	5 964	6 156
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 10)	9 117	31 027
Dépôts – sur vente de billets	2 572	3 425
Charges à payer et frais courus (note 9)	3 438	4 837
Intérêts courus	175	96
Subventions reportées du gouvernement du Québec	696	1 713
Dettes à long terme (note 11)	35 845	8 848
	51 843	49 946
DETTE NETTE	(45 879)	(43 790)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	470	388
Fournitures	90	90
Immobilisations corporelles (note 12)	49 489	48 422
	50 049	48 900
EXCÉDENT CUMULÉ (note 14)	4 170	5 110

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAROLE THÉRIÈGE, ASC
Présidente du conseil d'administration

GAÉTAN MORENCY
Président-directeur général

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020
(en milliers de dollars)



	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
DÉFICIT ANNUEL	(937)	(940)	(465)
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions	(7 414)	(5 342)	(13 944)
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles		101	1 191
Amortissement	4 434	4 174	3 633
	(3 917)	(2 007)	(9 585)
Variation des charges payées d'avance			
		(82)	(38)
Variation des fournitures			
		-	5
		(82)	(33)
Augmentation de la dette nette			
	(3 917)	(2 089)	(9 618)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(43 790)	(43 790)	(34 172)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(47 707)	(45 879)	(43 790)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020
(en milliers de dollars)



	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit annuel	(940)	(465)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 174	3 633
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles	101	1 191
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(1 326)	(1 326)
Ajustement relatif au remboursement des dettes à long terme	(2 410)	(2 776)
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 15)	(228)	1 488
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(629)	1 745
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements	–	(3)
Produits de cession de placements	–	515
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	–	512
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 725)	(12 979)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(6 725)	(12 979)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts bancaires	7 485	11 223
Remboursement des emprunts bancaires	(29 395)	–
Augmentation des dettes à long terme	29 407	15
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7 497	11 238
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	143	516
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	4 828	4 312
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 15)	4 971	4 828

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), ch. 1 (5^e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'encaisse, les dépôts à terme, les débiteurs autres que les taxes de vente à recevoir et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les dépôts – sur vente de billets autres que les certificats cadeaux, les charges à payer et frais courus autres que les avantages sociaux, les intérêts courus et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice où le transfert a été autorisé et où la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives à ce passif sont rencontrées. Le solde est inscrit dans les subventions reportées.

Autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et des dépôts à terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

PASSIF

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interemployeurs à prestations déterminées gouvernemental puisque la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

La provision pour congés de maladie et vacances a été établie à partir des heures cumulées par les employés et des taux horaires prévus. Les congés de maladie et vacances ainsi établis sont généralement payés dans l'exercice suivant.

Cette provision est présentée dans les charges à payer et frais courus.

ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers de la Société sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Fournitures

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations, acquises du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile prévue, soit :

Catégorie	Méthode	Durée
Bâtisse	Linéaire	30 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	Linéaire	15 ans
Équipement technique de scène	Linéaire	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Terrain		non amortissable

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



3. RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

La Société effectue un suivi de ses opérations par fonds.

	2020				2019
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
REVENUS					
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement	4 920	–	–	4 920	3 544
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	–	–	2 871	2 871	3 206
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	–	–	1 326	1 326	1 326
Billetterie	659	–	–	659	1 362
Services scéniques	642	–	–	642	1 300
Présentation de spectacles	1 297	–	–	1 297	1 020
Location de salles	653	–	–	653	1 027
Stationnements	93	–	–	93	158
Commandite	9	–	–	9	12
Services à la clientèle	89	–	–	89	132
Intérêts	128	–	–	128	163
Autres	58	–	–	58	31
	8 548	–	4 197	12 745	13 281
CHARGES					
Salaires et avantages sociaux	3 944	–	–	3 944	4 123
Taxes municipales et scolaires	1 248	–	–	1 248	994
Énergies et assurances	668	–	–	668	479
Frais artistiques	961	–	–	961	813
Frais financiers	–	–	734	734	445
Entretien et réparations de la bâtisse	515	–	56	571	546
Frais de vente de la billetterie	209	–	–	209	399
Publicité	253	–	–	253	238
Gardiennage	230	–	–	230	233
Achats, entretien et réparations d'équipements	188	–	–	188	205
Transport et communications	40	–	–	40	49
Fournitures	47	–	–	47	79
Honoraires professionnels	306	–	–	306	295
Location d'équipements	1	–	–	1	2
Stationnements	10	–	–	10	22
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles	–	–	101	101	1 191
Amortissement des immobilisations corporelles	–	–	4 174	4 174	3 633
	8 620	–	5 065	13 685	13 746
DÉFICIT ANNUEL	(72)	–	(868)	(940)	(465)
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	1 632	156	3 322	5 110	5 575
SOLDE DE FONDS À LA FIN	1 560	156	2 454	4 170	5 110

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions proviennent du ministère de la Culture et des Communications.

Subvention de fonctionnement

La subvention du ministère de la Culture et des Communications tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élevé à 1 368 320 \$ (2019 : 1 218 720 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

5. PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les revenus relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité pour un montant de 6 794 \$ (2019 : 9 446 \$).

6. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 734 301 \$ (2019 : 445 449 \$) comprennent principalement des intérêts sur les dettes à long terme de 332 870 \$ (2019 : 284 913 \$) et sur les emprunts bancaires de 401 431 \$ (2019 : 160 536 \$).

7. DÉPÔTS À TERME

	2020	2019
Dépôt à terme rachetable annuellement, portant intérêt au taux de l'épargne à terme conventionnelle d'un an majoré de 0,70%. Ce taux est révisé annuellement.	250	250
	250	250

La juste valeur est équivalente à la valeur comptable.

Il n'y a pas eu d'intérêts reçus sur les dépôts à terme au cours de l'exercice (2019 : 25 966 \$).

8. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La subvention à recevoir du gouvernement du Québec correspond aux intérêts courus sur les dettes à long terme ainsi qu'aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires.

9. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2020	2019
Créditeurs et frais courus	2 726	4 242
Salaires	354	272
Avantages sociaux	98	75
Provision pour les congés de maladie et les vacances (note 16)	260	248
	3 438	4 837

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



10. EMPRUNTS BANCAIRES

Le gouvernement du Québec a autorisé par décret, et ce jusqu'au 31 octobre 2020, la Société à contracter des emprunts bancaires sous forme de marges de crédit remboursables à demande, relatifs au maintien des immobilisations pour un montant maximum de 47 441 619 \$ (2019 : 44 940 657 \$). De plus, ce décret autorise la Société à contracter pour ses besoins opérationnels des emprunts bancaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 800 000 \$ (2019 : 800 000 \$). Aux 31 août 2020 et 2019, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

	2020	2019
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 2 723 364 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	2 644	2 384
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 30 030 835 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets-grille.	1 530	22 111
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 736 493 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets-grille.	1 477	951
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 471 671 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets-grille.	1 451	1 185
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 905 870 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets-grille.	816	422
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 421 171 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets-grille.	813	491
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 010 000 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	276	165
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 791 841 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	78	–
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 202 000 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	29	–
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 404 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	3	–
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 569 237 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	–	1 358
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 129 079 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	–	1 113
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 700 940 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	–	159
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 010 000 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	–	688
	9 117	31 027

Au 31 août 2020, le taux préférentiel est de 2,45 % (2019 : 3,95 %) et celui des billets grille est de 0,781 % (2019 : 2,251 %).

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



11. DETTES À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	Taux effectif	2020	2019
Taux fixe de 1,345 %, remboursable par versements annuels en capital de 2 682 005 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2030.	1,44 %	26 694	–
Taux fixe de 2,083 %, remboursable par versements annuels en capital de 268 476 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029.	2,20 %	2 403	–
Taux fixe de 2,454 %, remboursable par versements annuels en capital de 251 626 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027.	2,60 %	1 751	2 000
Taux fixe de 1,893 %, remboursable par versements annuels en capital de 327 338 \$ jusqu'au 19 mars 2024.	2,04 %	1 305	1 630
Taux fixe de 2,961 %, remboursable par versements annuels en capital de 309 247 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023.	3,11 %	1 234	1 541
Taux fixe de 2,573 %, remboursable par versements annuels en capital de 130 082 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027.	2,72 %	906	1 034
Taux fixe de 3,122 %, remboursable par versements annuels en capital de 645 852 \$ jusqu'au 16 juillet 2021.	3,28 %	645	1 289
Taux fixe de 3,271 %, remboursable par versements annuels en capital de 119 614 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2024.	3,41 %	596	715
Taux fixe de 2,991 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 450 \$ jusqu'au 16 janvier 2022.	3,14 %	161	241
Taux fixe de 1,971 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 238 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2022.	2,17 %	110	165
Taux fixe de 1,641 %, remboursable par versements annuels en capital de 5954,29 \$ jusqu'au 11 mars 2024.	1,76 %	24	–
Taux fixe de 1,552 %, remboursable par versements annuels en capital de 16 069 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2021.	1,76 %	16	32
Taux fixe de 4,900 %, remboursable par versements annuels en capital de 110 726 \$ échu le 16 juillet 2020.	5,03 %	–	111
Taux fixe de 1,436 %, remboursable par versements annuels en capital de 90 595 \$ échu le 1 ^{er} mars 2020.	1,63 %	–	90
		35 845	8 848

Les montants des versements en capital et intérêts à effectuer sur les dettes à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts
2021	4 892	472
2022	4 230	484
2023	4 094	411
2024	4 094	341
2025	3 452	275
2026 et suivantes	15 247	626

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020					
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	ACQUISITIONS	DISPOSITIONS	RECLASSEMENT
Terrain	4 622	–	4 622	–	–	–
Bâtisse	45 972	24 269	21 703	1 730	–	20 341
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	35 535	16 020	19 515	3 083	208	(20 341)
Équipement technique de scène	8 886	5 730	3 156	404	124	–
Ameublement et équipement de bureau	405	303	102	2	64	–
Équipement informatique	912	521	391	123	62	–
	96 332	46 843	49 489	5 342	458	–

	2019					
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	ACQUISITIONS	DISPOSITIONS	RECLASSEMENT
Terrain	4 622	–	4 622	–	–	–
Bâtisse	23 901	22 576	1 325	–	–	–
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	53 001	14 348	38 653	12 623	2 235	–
Équipement technique de scène	8 606	5 342	3 264	1 041	286	–
Ameublement et équipement de bureau	467	354	113	116	74	–
Équipement informatique	851	406	445	164	–	–
	91 448	43 026	48 422	13 944	2 595	–

Les acquisitions liées au projet de réfection de l'enveloppe extérieure étaient incluses dans la catégorie d'immobilisations « Ajouts et réparations majeures à la bâtisse » durant les travaux de construction et ont été reclassées dans la catégorie « Bâtisse » lorsqu'ils ont pris fin en décembre 2019.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 2 271 667 \$ (2019 : 3 655 075 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2020. Ces mêmes acquisitions incluent des intérêts capitalisés au 31 août 2020 au montant de 187 754 \$ (2019 : 421 808 \$). Au 31 août 2020, la valeur des immobilisations non-amorties, compte tenu que leurs travaux sont en cours de réalisation, s'élève à 181 806 \$ (2019 : 27 309 290 \$).

L'amortissement de l'exercice au montant de 4 173 510 \$ (2019 : 3 633 491 \$) se répartit comme suit dans les différentes catégories d'immobilisations :

	2020	2019
Bâtisse	1 694	1 325
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	1 790	1 700
Équipement technique de scène	500	475
Ameublement et équipement de bureau	13	5
Équipement informatique	177	128
	4 174	3 633

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est liée par des obligations contractuelles pour ses opérations (principalement pour les services d'entretien ménager et de sécurité) et pour ses immobilisations (projets de construction et d'aménagement). Certaines de ces obligations sont résiliables en tout temps sans pénalité, d'autres ne sont pas résiliables. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit :

	Opérations		Immobilisations
	CONTRATS RÉSILIABLES	CONTRATS NON-RÉSILIABLES	CONTRATS NON-RÉSILIABLES
2021	200	203	57
2022	11	110	–
2023	5	63	–
2024	–	–	–
2025 et suivantes	–	–	–
	216	376	57

Au 31 août 2019, les obligations contractuelles résiliables de la Société s'établissaient à 580 000 \$ et les obligations non-résiliables s'établissaient à 4 161 000 \$.

14. EXCÉDENT CUMULÉ

L'excédent cumulé inclut un montant de 4 621 570 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors du transfert du terrain à la Société. Cette somme équivaut à la juste valeur lors du transfert.

15. FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans l'état de la situation financière :

	2020	2019
Encaisse	4 971	4 828

Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement

Débiteurs	385	1
Remboursement de taxes municipales et scolaires	–	1 195
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(50)	10
Fournitures	–	5
Charges payées d'avance	(82)	(38)
Dépôts – sur vente de billets	(853)	226
Charges à payer et frais courus	(16)	43
Intérêts courus	79	(25)
Subventions reportées du gouvernement du Québec	309	231
Dépôt de cautionnement auprès de l'Office de la protection du consommateur	–	(160)
	(228)	1 488

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



15. FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élevèrent à 654 765 \$ (2019 : 471 371 \$).

Intérêts reçus

Les intérêts reçus par la Société au cours de l'exercice s'élevèrent à 130 630 \$ (2019 : 294 014 \$).

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes soit le Régime de retraite simplifié des employés du Grand Théâtre de Québec et le Régime complémentaire de retraite de l'Alliance Internationale des Employés de scènes et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523, sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès. L'autre régime, soit le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) du gouvernement du Québec, qui fait partie du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), est un régime interemployeurs à prestations déterminées. Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2020, le taux de cotisation de la Société au RRAS est de 12,29% (2019 : 12,82%) de la masse salariale admissible.

Les cotisations de l'employeur au RRAS sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. La Société a estimé la compensation à 3,00% pour 2020 (2019 : 2,97%) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur pour les participants au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi la Société estime avoir à verser un montant supplémentaire pour l'année civile 2020 correspondant à 6,00% de la masse salariale admissible (2019 : 5,94%).

Les cotisations versées par la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRAS imputées aux résultats de l'exercice s'élevèrent à 215 488 \$ (2019 : 217 273 \$). Les cotisations versés par les employés s'élevèrent à 157 412 \$ (2019 : 161 820 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances :

La provision est incluse dans les charges à payer et frais courus (note 9).

	2020			2019
	CONGÉS DE MALADIE	VACANCES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	18	230	248	225
Charge de l'exercice	51	318	369	373
Prestations versées au cours de l'exercice	(48)	(309)	(357)	(350)
Solde à la fin	21	239	260	248

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du président-directeur général de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la Société et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août est la suivante :

	2020	2019
Encaisse	4 971	4 828
Dépôts à terme	250	250
Débiteurs	207	292
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	212	162
	5 640	5 532

Le risque de crédit associé à l'encaisse et aux dépôts à terme est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque associé aux débiteurs autres que les taxes de vente à recevoir est réduit au minimum, puisque le montant est composé de plusieurs clients et aucun d'entre eux n'implique de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction. Au 31 août 2020, un montant de 164 003 \$ (2019 : 463 608 \$) a été comptabilisé dans les débiteurs et correspond aux taxes de vente à recevoir.

La valeur nette comptable des débiteurs, autres que les taxes de vente à recevoir, de la Société au 31 août 2020 est de 70 054 \$ (2019 : 144 926 \$). L'échéance de ces débiteurs est détaillée dans le tableau suivant :

	2020	2019
Moins de 30 jours	35	54
De 30 à 59 jours	18	59
De 60 à 89 jours	6	14
90 jours et plus	11	18
	70	145
Provision pour créances douteuses	(10)	(5)
Autres débiteurs	147	152
	207	292

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'échéancier des emprunts bancaires est présenté à la note 10 et celui des dettes à long terme à la note 11.

L'échéance estimative pour les dépôts – sur vente de billets autres que les certificats cadeaux est de 365 jours et correspond à un montant de 2 441 125 \$ (2019 : 3 306 893 \$).

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des charges à payer et frais courus :

	2020	2019
Moins de 90 jours	1 049	2 831
De 90 à 365 jours	2 291	1 931
	3 340	4 762

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. L'encaisse et les dépôts à terme qui sont détenus auprès d'institution financière rapportent de l'intérêt au taux du marché et à taux fixe.

L'objectif de la Société est de gérer l'exposition de sa trésorerie et de ses dépôts à terme au risque du taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché a une incidence non significative sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses dépôts à terme.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt car la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu. Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable ce qui expose la Société au risque des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

19. INCIDENCES DE LA PANDÉMIE MONDIALE DUES AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques à l'échelle mondiale.

Le 12 mars 2020, la Société a dû fermer ses espaces publics afin de respecter les directives du gouvernement du Québec visant à contrer la propagation du virus.

Le gouvernement du Québec a, par la suite, autorisé la réouverture progressive des salles de spectacles à compter du 22 juin 2020. Suite à cette annonce, la Société a mis en place les mesures de prévention appropriées afin que ses activités puissent reprendre dans les conditions les plus sécuritaires dans le contexte de la COVID-19, tant pour ses employés que pour ses spectateurs. Les salles ont par la suite été fermées à partir du 1^{er} octobre et la date prévue de la réouverture des espaces publics n'est pas encore connue.

La Société a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée de la pandémie de COVID-19 demeure inconnue. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer son impact sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de la Société pour les périodes futures.

EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES



SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles 2015-2020	Résultats 2019-2020	Atteinte de la cible
Action 1 Poursuivre nos actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles	Nombre de nouvelles mesures afin d'améliorer nos pratiques écoresponsables	5 nouvelles mesures	Le Grand Théâtre a intégré 3 nouvelles mesures en 2019-2020, pour un total de 14 mesures depuis 2015-2016 : 1. Élimination des verres de plastique jetables et intégration des verres Ecocup réutilisables 2. Remplacement des fontaines d'eau réfrigérée par des stations de remplissage de bouteilles et fontaine à boire 3. Élimination des verres en styromousse	ATTEINTE
Action 2 Réduire les déplacements et sensibilisation à l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés	Nombre de mesures et d'actions et le pourcentage d'employés rejoints	5 mesures et 75% des employés rejoints	Le Grand Théâtre a intégré 7 nouvelles mesures depuis 2015-2016 et pour 2019-2020, il a rejoint 100% de ses employés	ATTEINTE
Action 3 Poursuivre nos actions afin d'améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques	Nombre de nouvelles mesures	2 nouvelles mesures	7 nouvelles mesures ont été prises depuis 2015-2016	ATTEINTE
Action 4 Intégrer des considérations écoresponsables lors de l'attribution des contrats d'impression ainsi que dans la gestion du matériel	Nombre de nouvelles mesures	2 nouvelles mesures	4 mesures ont été intégrées à partir de 2015-2016	ATTEINTE
Action 5 Élaborer des outils afin d'informer et de favoriser l'organisation d'événements de manière écoresponsable	Nombre de nouvelles mesures	2 nouvelles mesures	3 mesures ont été réalisées depuis 2015-2016 dont 2 en 2019-2020 : 1. Production d'un Guide pour l'organisation d'un événement écoresponsable 2. Offre écoresponsable de notre traiteur aux organisateurs d'événements	ATTEINTE
Action 6 Élaborer une politique d'approvisionnement écoresponsable	État d'avancement de la politique	Avoir adopté la politique au 31 mars 2018	Adoption de la Politique d'acquisition écoresponsable en 2019-2020	ATTEINTE- Après la date prévue



De gauche à droite : **Xavier Rudd • Mehdi Bousaidan • Guy Bernier et Simon Beauséjour • Jean Michon Jazz Project • Jay Du Temple**

Objectif gouvernemental 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

Actions	Indicateurs	Cibles 2015-2020	Résultats 2019-2020	Atteinte de la cible
Action 7 Mettre en œuvre un processus organisationnel de prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes (règlements, politiques, stratégies, plan d'action) menées par le Grand Théâtre	Nombre d'actions structurantes	Au moins 10 actions d'ici 2020	Le Grand Théâtre a pris en compte les principes de développement durable dans au moins 10 actions structurantes, mais sans un processus formel	ATTEINTE partiellement

Objectif gouvernemental 1.4

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles 2015-2020	Résultats 2019-2020	Atteinte de la cible
Action 8 Poursuivre la sensibilisation et la formation sur les pratiques en matière de développement durable	Nombre de mesures afin de poursuivre le développement des connaissances	3 nouvelles mesures réalisées	7 actions ont été posées depuis 2015-2016	ATTEINTE

Objectif gouvernemental 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

Actions	Indicateurs	Cibles 2015-2020	Résultats 2019-2020	Atteinte de la cible
Action 9 Contribuer à la diversité de l'offre culturelle	Nombre de mesures et d'actions pour favoriser le rayonnement des arts de la scène	4 mesures réalisées	10 mesures ont été réalisées. Pour 2019-2020, 3 actions ont été posées : <ol style="list-style-type: none"> 1. Un nouvel espace pour la présentation de spectacles a été créé : Le Studio 2. Présentation d'une série de spectacles « Scène d'ici » faisant la promotion d'artistes québécois 3. Artiste en résidence et spectacle de danse dans la Cour du Conservatoire : Danse K par K – Osez! en solo 	ATTEINTE
Action 10 Renforcer notre engagement en faveur d'une plus grande accessibilité aux citoyens aux arts de la scène	Nombre d'initiatives visant à accroître la participation des publics aux activités culturelles	3 initiatives réalisées	12 initiatives ont été réalisées à partir de 2015-2016 dont 3 en 2019-2020 : <ol style="list-style-type: none"> 1. Deux expositions d'œuvres numériques 2. Deux conférences sur les œuvres numériques avec la présence de l'artiste 3. Neuf captations de spectacles pour webdiffusion gratuite 	ATTEINTE



De gauche à droite : **Tire le coyote** • **Ingrid St-Pierre** • **Émilie Clepper** • **Steve Hackett** • **Les sœurs Boulay**

Objectif gouvernemental 5.2

Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

Actions	Indicateurs	Cibles 2015-2020	Résultats 2019-2020	Atteinte de la cible
Action 11 Mettre en œuvre des mesures et des actions visant la prévention et la promotion de la santé et de la sécurité au travail	Nombre de mesures et actions	4 nouvelles mesures et actions réalisées	3 actions en 2019-2020, pour un total de 16 nouvelles mesures ou actions réalisées. En 2019-2020 : <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaboration d'un plan de réintégration au travail (COVID-19) 2. Mesures adoptées pour rendre sécuritaires les lieux de travail (modification physique et EPI) 3. Formation donnée aux employés sur les nouvelles mesures sanitaires liées à la COVID-19 	ATTEINTE

Objectif gouvernemental 8.1

Améliorer l'efficacité énergétique

Actions	Indicateurs	Cibles 2015-2020	Résultats 2019-2020	Atteinte de la cible
Action 12 Mettre en œuvre des mesures et réalisation de projets favorisant l'efficacité énergétique	Nombre de mesures et projets	5 nouvelles mesures et projets réalisés	9 nouvelles mesures et projets réalisés de 2015 à 2020	ATTEINTE

UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Les ressources informationnelles au Grand Théâtre de Québec sont axées sur l'atteinte des principaux objectifs suivants :

- Faire connaître la programmation du Grand Théâtre auprès du public par les plateformes suivantes : site Web, réseaux sociaux, infolettres, etc.
- Permettre la vente des billets par les différentes méthodes suivantes : guichets, téléphones, site Web transactionnel, etc.
- Soutenir les différents services du Grand Théâtre dans la préparation et la présentation des spectacles en incluant la programmation, le marketing, l'accueil de la clientèle, la billetterie, les services scéniques, le service de l'immeuble et l'administration.
- Fournir à l'ensemble du personnel les outils bureautiques nécessaires à la réalisation de leurs tâches quotidiennes.
- Assurer une infrastructure sécuritaire, fiable et performante pour l'ensemble de l'organisation.

Au cours de l'exercice financier 2019-2020, les dépenses en ressources informationnelles se sont élevées à 143 000 \$, en légère baisse de 4 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. Étant donné qu'il n'y a aucune ressource humaine en informatique au Grand Théâtre, 85 % des budgets de fonctionnement sont affectés aux différents contrats de service permettant l'entretien et la mise à jour des équipements et logiciels ainsi que pour assurer le soutien aux usagers.

Au cours de l'exercice financier 2019-2020 les investissements en ressources informationnelles se sont élevés à 123 000 \$, en baisse de 41 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. Les investissements se sont répartis de la façon suivante :

- 54 000 \$ pour finaliser le nouveau site Web qui a été mis en ligne en février 2020.
- 15 000 \$ pour moderniser le système de vérification des billets lors de l'entrée en salle.
- 7 000 \$ ont été investis dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec (PCNQ).
- 47 000 \$ ont été investis pour moderniser et mettre à jour le parc informatique qui était vieillissant et pour planifier le transfert des infrastructures dans l'infonuagique. Ce dernier projet sera réalisé à l'automne 2020 et à l'hiver 2021 en collaboration avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ).

De gauche à droite : Loreena McKennitt • Le Trident • Les Cowboys Fringants • Mon Doux Saigneur • Opéra de Québec



POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Au cours de l'exercice 2019-2020, la Société a procédé à la mise à jour du registre des produits et de l'évaluation de leurs coûts. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a été effectuée en tenant compte des mêmes hypothèses qui ont servi au calcul du niveau de financement visé.

	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATION PERÇUS ⁽¹⁾ (\$)	COÛTS DES BIENS ET SERVICES (\$)	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT ^(1, 2)	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATIONS DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ
Revenus provenant de la tarification								
Billetterie	Valeur marchande	27 mars 2019	Refixation	659 182	2 315 557	28%	46%	Promouvoir la diffusion de la culture
Main-d'œuvre scénique	Coût	27 mars 2019	Refixation	754 555	2 543 543	30%	42%	Promouvoir la diffusion de la culture
Location de salles	Valeur marchande	27 mars 2019	Refixation	673 306	1 899 170	35%	56%	Promouvoir la diffusion de la culture
Présentations de spectacles	Valeur marchande	En continu	Refixation	1 318 576	4 883 155	27%	37%	Promouvoir la diffusion de la culture
Stationnement	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2020	Refixation	119 866	338 155	35%	55%	Augmenter les revenus autonomes
Services à la clientèle	Valeur marchande	27 mars 2019	Refixation	68 128	158 105	43%	70%	Augmenter les revenus autonomes
Location de locaux	Coût	27 mars 2019	Refixation	28 760	45 391	63%	62%	Augmenter les revenus autonomes
TOTAL				3 622 373	12 183 076	30%	44%	

Revenus provenant d'une autre source que la tarification

Subventions	4 779 200
Fonds des immobilisations ⁽³⁾	4 196 497
Fonds de développement culturel	-
Commandite	9 500
Intérêts et frais d'administration	130 189
Échanges	6 794

Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

Locaux du Conservatoire de musique de Québec	1 368 320
Fonds de développement culturel	-
Échanges	6 794
Activités gratuites ⁽⁴⁾	25 366
Fonds des immobilisations	102 144
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS	12 744 553 / 13 685 700

Notes :

- (1) Le 12 mars 2020, la Société a dû fermer ses espaces publics afin de respecter les directives du gouvernement du Québec visant à contrer la propagation du virus (COVID-19). Cela a gravement affecté à la baisse le niveau de revenus perçus affectant par le fait même le niveau de financement atteint.
- (2) En 2019-2020, 68 % du coût des biens et services provient des frais fixes et généraux. Ces derniers qui sont répartis au prorata des revenus réellement perçus provoquent des fluctuations annuelles importantes au coût des biens et services de chaque catégorie dues à la variation annuelle importante des revenus provenant des présentations et coprésentations ainsi que des revenus de billetterie. Par conséquent, le niveau de financement atteint dans chaque catégorie varie de façon sensible d'une année à l'autre.
- (3) Cet élément fait l'objet d'une réserve de l'auditeur indépendant. Voir son rapport joint aux états financiers pour plus de détail.
- (4) Accès aux activités gratuites. Raison : rendre accessibles les arts de la scène aux personnes à faible revenu.


 De gauche à droite : **Marc Déry • Des Sourcils • Guillaume Pineault • Jalbert-Beaulieu • Le Fantôme de l'Opéra**


GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 août 2020	Total en ETC transposés*
1. Personnel d'encadrement	16 240	–	16 240	9	8,9
2. Personnel professionnel	1 950	–	1 950	1	1,1
3. Personnel infirmier	–	–	–	–	–
4. Personnel enseignant	–	–	–	–	–
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	63 517	2 759	66 276	162	36,3
6. Agent de la paix	–	–	–	–	–
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service	10 944	342	11 286	6	6,1
8. Étudiants et stagiaires	–	–	–	–	–
TOTAL DES HEURES	92 651	3 101	95 752	178	–
TOTAL EN ETC*	50,7	1,7			52,4

* Équivalent temps complet (nombre d'heures/1826,3)

La Société du Grand Théâtre de Québec termine son exercice financier 2019-2020 avec un total de 95 752 heures rémunérées. Sur la base de l'exercice financier gouvernemental, du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, la Société a compilé 113 024 heures rémunérées atteignant ainsi la cible fixée par le ministre.

À titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de sa Loi constitutive, son rôle consiste d'une part à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale; et d'autre part, à procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

Donc, cette mission passe par la présentation du plus grand nombre de spectacles possible et par une utilisation maximale de la plus importante infrastructure culturelle publique de Québec dédiée aux citoyens. En conséquence, les heures travaillées sont un indicateur de la performance de la SGTQ.

Par ailleurs, plus de 75% des heures travaillées sont refacturées directement ou indirectement aux locataires externes (résidents ou autres).

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Pour les fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit faire mention dans son rapport annuel de la conclusion des ententes de service supérieures à 25 000 \$.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique ¹	2	120 370 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	12	1 150 619 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE	14	1 270 989 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.



De gauche à droite : **Le Trident** • **Benoit Paradis Trio** • **Orchestre symphonique de Québec**



EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La politique linguistique de la Société du Grand Théâtre de Québec encadre et adapte à sa mission l'application de la politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration.

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un ou une mandataire ?	Oui
Combien d'employées et employés votre organisation compte-t-elle ?	Moins de cinquante
Avez-vous un comité permanent ?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres de membres du comité permanent au cours de l'exercice ? Si oui, donnez le nombre de rencontres :	s.o.
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ?	Oui Diffusée dans un répertoire informatisé destiné aux employés

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation ? Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée :	Oui Adoptée le 16 juin 1997, modifiée les 13 novembre 2012 et 7 mars 2018
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française :	Oui Modifiée les 13 novembre 2012 et 7 mars 2018

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ? Si oui, expliquez lesquelles : Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application ?	Non Aucune activité n'est prévue Diffusée dans un répertoire informatisé destiné aux employés
---	---

LA DIVERSITÉ : UNE VALEUR AJOUTÉE

La Société du Grand Théâtre de Québec est soucieuse d'assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle et pose des gestes concrets en ce sens. Ainsi, le Grand Théâtre se montre sensible à la reconnaissance des communautés culturelles dans la programmation de ses spectacles.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) et du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, notamment par la diffusion sur son site Web des renseignements et des documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès à l'information.

La Société a reçu au cours de l'année financière trois demandes d'accès à des documents administratifs, dont deux acceptées et traitées dans un délai de moins de vingt jours, et une troisième refusée.

Aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable ou de demande de révision à la Commission d'accès à l'information. La Société n'a tenu aucune activité particulière pendant l'année financière en ce qui concerne l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017, la Société n'a fait l'objet d'aucune divulgation d'actes répréhensibles au cours de l'exercice 2019-2020.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC



Conformément au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel. Il figure sur le site Web de la Société au www.grandtheatre.qc.ca/gouvernance.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec, ci-après appelée la « Société », a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidente du conseil et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans

une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération liée à celles-ci.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si le gouvernement le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

La présidente du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indu de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer des fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts, et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

COMMANDITAIRES



La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2019-2020.

PARTENAIRES FINANCIERS

Alex Coulombe ltée (Pepsi)

Le Cosmos

Le Groupe Restos Plaisirs

Le 47^e Parallèle

PARTENAIRES DE SERVICES

Hôtel Château Laurier

Hôtel Best Western Plus / Centre-ville Québec

Les Lofts Charest / Hôtel du Jardin

Société Radio-Canada

TVA

Le Soleil

La Presse

Le Journal de Québec

FM93

CHOI

CKRL

CHYZ

Astral

Outfront média

Van Houtte

